

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 44

Artikel: Les Abbayes de Lutry
Autor: M.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cortège se rangea en cercle tout autour, et la musique se fit entendre de nouveau, puis une société de chanteurs entonna l'hymne à la sagesse, à la patrie et à la liberté; après quoi le colonel von Matt, de Lucerne, monta à la tribune. Rappelant les actions héroïques accomplies à Sempach, il montra combien était grand le danger que couraient et la ville de Lucerne et la jeune Confédération, et combien nous devons avoir en haute estime celui qui avait frayé un chemin à la victoire et donné sa vie pour les sauver. Son discours, bien qu'assez long, fut écouté avec un respectueux intérêt; la plupart des assistants tête découverte, malgré la pluie qui depuis un moment commençait à tomber: tous paraissaient fort émus.

On entendit de nouveau la musique, puis un chœur, après quoi le curé de Sempach, en costume bourgeois, monta à la tribune. Il explique la signification de ce monument et remercie tous ceux qui, par leur patriotique concours, ont rendue si facile l'œuvre du comité. Il fait à son tour l'histoire de ces temps primitifs de la Confédération. Pour lui Winkelried est plus qu'un héros, c'est un héros chrétien. Il montre comment les vertus qui font le bon citoyen, le bon fils et le bon père de famille, comment le dévouement à ses concitoyens, le sacrifice de sa vie au salut de son pays, découlent naturellement d'un cœur éminemment pieux.

Après ce discours, la musique joua de nouveau, puis le corps des officiers, musique en tête, fit deux fois le tour de la chapelle de Winkelried, pendant que la foule des assistants descendait au village et gagnait ses foyers: la fête était terminée.

Le monument de Winkelried est des plus simples. C'est un bloc de marbre brut passablement élevé; une partie de la face qui fait vis-à-vis à la chapelle est polie et porte cette inscription:

WINKELRIED
HAT DEN SEINEN
DIE BAHN GEMACHT.
1386.

Soit traduit librement en français:

*Winkelried
a ouvert aux siens
le chemin de la victoire,
1386.*

La chapelle vaut la peine d'être visitée. Outre un grand tableau représentant la bataille, on y voit des drapeaux et des lances pris à l'ennemi, l'inscription des noms de tous les hommes, tant des Confédérés que des nobles tués pendant le combat, les noms des nobles sont accompagnés de leurs armoiries.

S. BLANC.

Les Abbayes de Lutry.

Pour satisfaire au désir de l'honorable *montagnard* de Bex (n° 36 du *Conteur*), je viens vous donner quel-

ques détails sur les trois Abbayes de Lutry. La plus ancienne est celle du mois de mai dite des *gris*, sans doute parce qu'il fallait, pour assister à la parade et au tir, avoir mis l'habit gris de fer, comme le dit le règlement; elle fut fondée le 7 juin 1736, avec l'autorisation de LL. EE. de Berne. Vient ensuite la *Réunion d'automne*, dont la fête annuelle a lieu ordinairement dans le mois de septembre ou au commencement d'octobre; elle fut fondée en juin 1816, pour célébrer, d'après le premier article du règlement « l'heureuse époque où notre canton a été affermi dans son indépendance. » Puis enfin, l'*Union des jeunes gens* (prix de jeunesse), fondée en novembre 1845, et dont le premier tir eut lieu le 25 juillet 1846.

Une fête de tir assez intéressante, fondée sous la domination bernoise, et qui eut lieu pour la dernière fois le 3 mai 1824, était celle du *Papegay*. — On plaçait des perches superposées à une hauteur d'environ 200 pieds, terminée par une tige en fer de 5 à 6 pieds, portant un oiseau, de même métal, et de la grosseur d'un pigeon. Tous les bourgeois avaient droit d'y tirer et celui qui abattait l'oiseau était proclamé *roi du Papegay*; le baillif venait de Lausanne, en grande pompe, surveiller le tir, parce que le roi jouissait, pendant l'année de sa royauté, d'avantages assez importants qui lui étaient accordés par LL. EE.; les voici tels qu'ils sont inscrits sur le registre du tir:

- 1° De la franchise du fief appartenant à la ville;
- 2° De la franchise du halage;
- 3° De la franchise de l'ohmgeld;
- 4° Enfin, de la franchise des marques de bois à bâtir.

Il est facile de voir par là que LL. EE. cherchaient à encourager et à entretenir le goût du tir chez leurs bons et fidèles sujets de Vaud.

Permettez-moi encore un mot sur un tir à la cible fondé le 10 avril 1790. Chaque bourgeois n'avait qu'un coup à tirer, le plus profond était roi et jouissait des mêmes avantages que le roi du Papegay; mais ce tir n'eut pas une existence bien longue, car il eut lieu pour la dernière fois le 1^{er} mai 1794. — Voici comme était réglée la levée de la cible (Règlement, art. 16.):

« La cible sera levée à 4 heures du soir et sera rendue à la Maison de Ville sans fifre ni tambour, sous la garde du secrétaire en fonctions et autres magistrats qui se trouveront fortuitement sur la place. »

Il paraît que, de 1736 à 1790, il y eut progrès du côté de la liberté, car pour fonder l'abbaye des *gris* il fallut demander la permission à LL. EE., et pour ce tir il n'y eut besoin que de celle du baillif; du reste, voilà ce qu'on lit au registre: « Le soussigné (qui était le Justicier B.) est chargé de très-respectueusement demander au très-noble et magnifique Baillif la permission de donner cours à ce tirage, etc. » — La permission fut accordée et signée « d'Erlach. »

Je dois ajouter, pour compléter mes renseignements, que ce tir n'était accessible qu'aux bourgeois habitant

Lutry. Il eût été à désirer que l'on conservât ce principe, lors du partage de la commune; tandis qu'en admettant, comme on l'a fait depuis, tous les bourgeois forains qui se présentèrent, et dont une grande partie a dès lors été assistée, on est arrivé à ce résultat, que la commune, une des plus florissantes du canton, dut s'imposer extraordinairement cette année-là. M. M.

Lutry, le 20 septembre 1864.

Nous ne franchissons guères les limites étroites de notre journal pour nous lancer dans l'étude des grandes questions financières qui sont chez nous à l'ordre du jour. Cependant, rompant avec nos habitudes, nous avons, dans notre dernier numéro, discuté d'une manière sérieuse et approfondie l'établissement d'un chemin de fer entre Moudon et la ligne Fribourg. Nous avons appuyé notre opinion sur des faits et des arguments irréfutables. Il était évident que nous ne pouvions contenter tout le monde. En effet, une maison de banque nous écrit pour se plaindre du tort que nous avons causé au pays en paralysant l'émission des actions, et qualifie notre conduite de « perfide. »

Nous avons immédiatement demandé des renseignements à notre correspondant de Paris, qui nous dit que samedi, à la bourse, le chemin Moudon-Fribourg était la valeur la mieux tenue et se trouvait fort recherchée au comptant; les transactions se faisaient avec un entrain remarquable, lorsque l'article de notre journal transmis par le télégraphe vint ébranler la place et causer du désordre. Il y eut un recul considérable, et après avoir atteint 780, 60, les actions tombaient à 52, 40. Le marché fut ainsi déconcerté, d'autant plus que le change du Calcutta était arrivé défavorable; bref, il se termina par une affreuse dégringolade, et aujourd'hui encore il est sous le coup de cette nouvelle.

Certes, nous ne pensions pas que notre article put avoir une pareille influence; la maison de banque qui nous adresse des reproches peut en être assurée. Nous avons exposé avec une entière bonne foi notre opinion, basée sur une exposition impartiale des faits, flanquée d'une sérieuse argumentation, ainsi que le lecteur peut s'en convaincre en lisant avec soin l'article incriminé dans le n° 43 de notre journal.

Voilà ce que nous avons à répondre à la lettre que nous avons reçue à ce sujet; — cette lettre la voici :

« Lausanne 17 Sept. 1864

Au Rédacteur du *Conteur Vaudois*.

Monsieur

Jusqu'à présent votre journal m'avait paru sinon sérieux, du moins rédigé avec moralité et esprit de progrès, mais votre numéro de ce jour renferme des articles d'une telle inconvenance que je ne puis rester plus longtemps votre abonné.

La presse, lorsqu'elle devient un instrument perfide, lorsqu'elle se permet de verser le ridicule sur une portion de la Patrie et sur les représentants du Peuple, ne saurait être encouragée et ne mérite que le mépris.

En conséquence je vous dispense de m'envoyer votre journal à l'avenir, ou du moins aussi longtemps que vous me paraîtrez malade du piétain et de la *surlange* (style du *Conteur*).

J'espère que l'expérience vous guérira et qu'on en verra des preuves.

Dans cette attente, j'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer. »

!!!

Nous publions avec plaisir les lignes suivantes qui nous sont communiquées par un de nos abonnés, et nous nous associons pleinement aux sentiments qui les ont dictées.

Il y a quelque temps déjà, je lisais à quelques dames l'article du *Conteur vaudois* intitulé : *Tout pour l'homme, rien pour la femme*. Arrivé à l'endroit où vous nous qualifiez si peu charitablement du nom de *monstre*, une voix s'éleva du milieu de mes auditrices, disant : — Je proteste ! — Est-ce sérieusement ? lui demandai-je. — Oui, sérieusement, et si je l'osais, j'écrirais même à M. le rédacteur pour lui dire que mon mari n'est pas un monstre. Protesteriez-vous aussi contre les vertus qu'on vous attribue ? lui demandai-je encore quand j'eus fini de lire l'article. — Oh ! me répliqua-t-elle après une pause et un demi-soupir, celui qui nous appelle ainsi ne le fait que pour mieux pouvoir nous déchirer une autre fois. Nous avons nos défauts, nous le savons, et les hommes les leurs, mais si on se supportait des deux parts plus qu'on ne le fait, on serait bien plus heureux.

Voilà, M. le rédacteur, la protestation d'une personne qui ne se croit ni l'être le plus doux, ni le plus aimable, ni le plus compatissant, ni le plus patient, ni le plus vertueux, ni le plus adorable. Et pourtant, cela dit entre nous, je n'hésiterais pas à lui conférer toutes ces qualités.

Permettez-moi d'ajouter aussi quelques mots à la décharge de notre sexe ; je ne prétends pas le disculper, mais seulement expliquer l'une des principales causes de l'état de choses que vous signalez.

Oui, il n'est que trop vrai, l'homme, après avoir promis de rendre heureuse la compagne qu'il s'est donnée, tombe souvent à son égard dans une indifférence coupable, et ne pensant qu'à soi, va chercher ailleurs que dans le foyer domestique plaisirs et distractions. Hâtons-nous de dire pourtant qu'il y a de nombreuses exceptions. Il est encore des maris qui préfèrent la maison à un joli café, à une fête de tir. Il en est qui, sous l'habit militaire, pensent à leur femme en soupirant et qui s'abstiennent d'aller *par ci, par là*, comme dit notre brave instructeur, conter fleurette vers les fontaines. Mais enfin, pour beaucoup, les choses se passent autrement et pourquoi ?

Ce n'est pas chez l'homme fait que nous devons chercher les principes de ce mal, mais chez le jeune homme déjà. Combien y a-t-il de jeunes gens qui prennent l'habitude d'aller chaque jour au café, après-midi, pour *prendre la tasse*, et le soir pour *voir les amis* ou pour tuer le temps ? Or, l'habitude est une seconde nature; jeunes on les voit au café chaque jour; vieux, on les y rencontrera encore ; et ce qu'il y a de grave, c'est que le remède à cet état de choses est difficile. Que voulez-vous qu'un jeune homme fasse de ses soirées à Lausanne?... Croit-on peut être qu'après avoir chiffré, écrit, *bûché* tout le jour, il soit capa-